



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ambulanciers

Question écrite n° 91879

Texte de la question

Mme Geneviève Gosselin-Fleury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les inquiétudes soulevées par le projet de suppression de la dernière ligne 24 heures sur 24 du SMUR secondaire de la Manche basée à Granville. En effet, le collectif des médecins hospitaliers libéraux du Sud-Manche s'interroge sur le bien-fondé de cette décision alors que la région souffre d'une surmortalité par cardiopathie ischémique et que l'accès aux plateaux techniques de cardiologie interventionnelle est très limité. Cette décision est d'autant plus difficile à comprendre que la ligne SMUR de Granville a effectué plus de 739 transports secondaires en 2014, que son maintien est vital pour les victimes d'infarctus et d'AVC et qu'il n'existe pas de service de coronarographie dans le département de la Manche. Aussi elle lui demande si elle entend revenir sur cette décision de l'ARS Basse-Normandie qui présente un danger pour la population de la Manche et une inégalité des chances et des territoires.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gosselin-Fleury](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91879

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 27

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)